

## Bénéficiaire d'une assurance vie 46 ans + tard

## Par GAUTHIER620, le 07/12/2015 à 19:29

bonsoir, je perdais mon Epoux en mai 2014,le 18 novembre dernier, le Notaire m'informe avoir reçu une demande de renseignement, d'une Cie d'Assurance, je serais bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie. sur sa demande je me rends à l'étude le 25 novembre, le Notaire m'informe, d'une valeur de quelques milliers d'euros. un peu étonner, je n'avais pas connaissance de cela.

Le 01 décembre dernier je reçois un courrier du notaire m'annonçant un virement de...... 153,83 euros !!!!

il est joint au courrier une copie de mail émanant de AXA FRANCE VIE INDIVIDUELLE O'CONNOR A2P d'Angers, je contacte ces personnes : on m'informe d'une assurance prise par mon Epoux en 1969 à la "PATERNELLE" pendant quelque temps, puis résilier ..... on ne sait plus...

pour en arriver à ce jour à 153,83 euros soit.... 46 ans plus tard.

je me pose la question: ou était placée cette argent, dans quoi ?? à quel taux ?? on me demande d'envoyer un courrier mais cela est tellement vieux !!!!! attitude bizarre, on m'informe du manque de visibilité des documents que cela cache t'il? le Notaire doute merci et bonne soirée